

Vos déplacements facilités par la carte Améthyste

Afin de permettre aux personnes âgées ou handicapées et du monde combattant de se déplacer facilement, le Conseil Départemental a créé la carte Améthyste



Forfait Navigo Améthyste

Conditions d'accès

Personnes âgées de 65 ans ou plus :

- avoir un impôt sur le revenu inférieur au seuil de recouvrement (61 €) avant crédit d'impôt
- être bénéficiaire de l'ASPA (*Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées*) ou ASV (*Allocation Supplémentaire Vieillesse*)

Personnes handicapées de plus de 18 ans :

adultes handicapés bénéficiant ou ayant bénéficié de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Anciens combattants et assimilés de 60 ans ou plus : avoir sa résidence principale en Essonne depuis un an

Pour voyager sur les zones

- 3 à 5 dans tout le département de l'Essonne et une partie de la petite couronne et dans toute l'Ile-de-France, les week-ends et jours fériés (*forfait zones 3-5*)
- 1 à 5 couvrant l'ensemble des réseaux de la région Ile-de-France (*forfait zones 1-5*).

Participation financière annuelle

Forfait zone	1 à 5	3 à 5
Personnes âgées	120 €	25 €
Adultes handicapés	120 €	25 €
Anciens combattants	25 €	25 €

Mode de règlement uniquement

par chèque (120 € ou 25 € annuel) à l'ordre de la « régie Améthyste »

Nota : paiement possible sur site en espèce ou par carte bancaire

Vous pouvez obtenir un dossier au CCAS en vous adressant à la mairie et le renvoyer complété à la Direction des transports et de la mobilité, Conseil départemental de l'Essonne, Boulevard de France – Évry Courcouronnes – 91012 Évry Cedex ou le déposer au CCAS.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à prendre contact avec la référente du CCAS, Anne SANTAL.